

Compte-Rendu du Conseil d'UFR du 01 Juillet 2014

Présents (CUFR) : Anne ANTHORE, Marc APFEL, Christophe BARRIÈRE , Pascal DAVID, François GALLET, Sara DUCCI, Jérôme JOVET, Antoine KOUCHNER, Vincent REPAIN, Philippe SCHWEMLING.

Procuration (CUFR) : Catherine JACQUARD par Marc APFEL, Julien BROWAEYS par Christophe BARRIERE, Sylvain CHATY par François GALLET, Pascale NOUCHI par Sara DUCCI,

Invités permanents : Atef ASNACIOS, Cécile ROUCELLE

Invitée : Francesca CAROSELLA

Président de séance : François GALLET

Secrétaires : Marc APFEL, Jérôme JOVET.

La séance commence à 9h40.

Point 1 : approbation des comptes-rendus des conseils d'UFR précédents

Concernant le CR CUFR 09/04/14 du CUFR (qui avait reçu les responsables des masters) :

Vote sur le CR : 12 pour – 0 contre - 1 abstention

Dans ce CR il est question « d'une *prochaine discussion* au CS sur les collègues qui effectuent leurs recherches dans des laboratoires non rattachés à l'UFR ». P.SCHWEMLING sollicite un point d'information sur cette *discussion*.

FG résume le CS : Le but de cette discussion était d'identifier de possibles obstacles que ces enseignants peuvent rencontrer dans leur activité de recherche et leur carrière du fait de leur éloignement administratif. L'échange sur l'ensemble des collègues concernés (une douzaine) n'a pas pu avoir lieu faute de temps, mais il y a eu une discussion sur le LPN (4 MCF de l'UFR y sont affectés) en présence de son directeur. Celui-ci a expliqué le projet de déménagement du LPN et de fusion avec l'institut d'électronique fondamentale, pour former une grosse unité mixte sur le plateau de Saclay. Il plaide pour une association avec Paris7 sous une forme à définir (tutelle secondaire, partenariat, ...) La question sera posée au CS de P7, dès que les statuts du futur laboratoire seront arrêtés.

Concernant le CR 02/06/14 (avancements PR). Ont été promu depuis par voie locale S. MEI (PR1) et A. SACUTO (PRCE)

Vote sur le CR : 12 pour – 0 contre - 1 abstention

Concernant le CR CUFR 03/06/14 (demande de postes).

Commentaires de F GALLET :

Finalement, la commission postes discutera séparément des BIATS et des EC, l'interclassement que nous avons effectué ne sera pas pris en compte. La CP qui aura lieu le jeudi 03/07/14 ne concernera que les EC. Les délégués des secteurs (sciences, lettres, médecine) présenteront les demandes de poste des UFRs, notre nouveau délégué est Reiner VEITIA (Biologiste). Il soutiendra le poste « 46-3 », le poste du LIED sera normalement défendu par l'université conformément à sa politique de promotion de l'interdisciplinarité, il est plus réservé pour les postes de MCF. À l'issue de la commission du 03/07, il y aura une première vague de postes qui seront arbitrés positivement et sur lesquels elle ne reviendra pas. Puis il y aura des navettes cet été sur les autres postes en discussion, qui seront arbitrés lors d'une commission en septembre.

Les directeurs d'UFR y seront conviés pour présenter leur argumentation.

Les postes BIATS seront arbitrés ultérieurement. Il est souligné que le poste de gestionnaire à MPQ ne devrait pas avoir besoin de passer en commission : le renouvellement de celui-ci devrait se faire de façon « automatique ».

P. DAVID rappelle que la gouvernance de l'université envisage de geler un tiers des postes.

Vote sur le CR : 12 pour – 0 contre - 1 abstention

Point 2 : Titularisation de trois MCF recrutés en 2013

Jean Philippe BRUNETON au LUTH, Éric HERBERT au LIED, Clément BARRAUD à MPQ ont reçu un avis favorables de la part de leur directeurs respectifs.

Vote sur un avis favorable de titularisation : Adopté à l'unanimité

Éric HERBERT a envoyé à FG une demande de changement de section : recruté en 28^{ème} section, il souhaiterait désormais être rattaché à la 62^{ème}.

FG note que l'argumentation est succincte et préférerait attendre un peu (au moins que la titularisation soit effective) pour réexaminer cette demande : il n'y a pas d'enjeu immédiat.

Point 3 : Classement des ATER

Francesca CAROSELLA anime désormais cette commission de sélection en remplacement de Christophe COSTE. Elle présente les résultats issus des deux réunions 2014:

8 candidats (6 pour APC, 1 MSC et 1 MPQ) ont été auditionnés après sélection de 24 demandes pour un support ATER (ou deux ½). Les 4 meilleurs dossiers sortaient du lot mais leur classement fut difficile du fait de leurs qualités proches. Il a fallu trouver d'autres critères pour les départager. (alternance et équilibre thématique, expérience d'enseignement)

C. BARRIERE s'interroge sur l'avenir des ATERs dont les postes ne cessent de diminuer.

FG précise que l'enveloppe des « moyens complémentaires d'enseignements » à l'UFR est passée de 600k€ à 300k€ en trois ans (60 moniteurs, 4 ATER → 50 moniteurs, 1 ATER). Selon C. CLERICI, cette enveloppe sera maintenue l'an prochain.

FG propose de recruter, conformément au classement de la commission, deux demi-ATERs avec un complément de salaire pour une rémunération équivalente à un temps plein, car les rémunérations des demi-ATER sont considérées comme insuffisantes par l'UFR.

Le CUFR mandate FG pour demander aux laboratoires de financer le complément de salaire sur deux ans.

Vote sur le CR : 12 pour – 0 contre - 2 abstentions

Nota : Une réunion est programmée pour la rentrée.

Point 4 : Appel d'offre "équipements pédagogiques"

C.ROUCELLE présente le classement du CENS pour l'appel d'offre "équipements pédagogiques" de la commission des moyens, lié à la mise en place des nouvelles maquettes. L'enveloppe de financement est de 350 000 euros pour toute l'université.

Le classement des demandes portées par l'UFR de Physique est le suivant :

- 1- Nouvelles expériences de Travaux Pratiques en L3 et M1 : 12700 euros, dont :
 - Hydrodynamique : 5800 euros
 - Matière condensée : 6900 euros
- 2- Renouvellement des TP de physique subatomique en M1 : 19800 euros
- 3- Projet « nanosatellite » : 3000 euros

Hors classement - car porté conjointement par les UFR de physique et chimie
- Master MEEF « nouvelles technologies pour l'enseignement » 31100 euros
(Cette demande comprend l'achat de 2 spectromètres qui seront installés en chimie)

Vote sur le classement : 13 pour – 0 contre - 1 abstentions

Point 5 : Demande de délégation partielle (2/3) de Stéphane Corbel pour prendre la direction de la station de radioastronomie millimétrique de Nançay

Vote sur cette délégation : Adopté à l'unanimité

Point 6 : Candidature de M. CACCIARI à la responsabilité de la mention de master "Physique Fondamentale et Sciences pour l'Ingénieur"

Vote : Adopté à l'unanimité

Point 7 : Calendriers pédagogiques 2014-2015

Vote : Adopté à l'unanimité

Point 8 : Questions diverses

Discussion sur le contrôle continu (CC) en licence.

C. ROUCELLE indique que le CENS préconise de passer en CC pour toutes les UE de licence. C Barrière signale la mise en œuvre du CC expérimentée avec G. BLANC dans l'UE « introduction aux ondes » a été très lourde : Complexité à gérer toutes les notes, à gérer les étudiants « empêchés », à contrôler tous les justificatifs d'absence.

P DAVID préfère le maintien d'un examen et craint d'une part une fuite des étudiants dans les UE où il n'y aura pas de CC, d'autre part une « *secondarisation* » de l'enseignement.

Fin du conseil à 12h25.